Saint Mars Infos

www.saint-mars-la-jaille.fr

Bulletin municipal

N°166 ♦ MAI 2015

SOMMAIRE

- *Édito du Maire* — *page 2*
- *Infos municipales* — *pages 2-3*
- *Infos culturelles* — *page 4*
- *Infos SIVOM* — *page 5*
- *Infos associations* — *page 5*
- *Infos pratiques* — *pages 6-7*
- *Rétrospective du mois d'avril* — *page 8*
- *Agenda* — *page 8*

Édito

Avec le printemps qui s'est maintenant bien installé, le réaménagement paysager du centre ville par les services techniques municipaux, rend ce lieu plus aéré et plus agréable avec un choix de végétaux qui vont fleurir au fil des saisons. La place de l'église sera également traitée de la même façon après le nettoyage de l'édifice.

La diminution obligatoire des herbicides et des pesticides appelés de ce mot barbare de « produits phytosanitaires », qu'on soupçonne fortement d'être cancérigènes, nous oblige à regarder les herbes folles qui poussent le long de nos trottoirs d'une autre façon. La réorganisation de nos services et les contraintes financières ne nous feront pas augmenter l'effectif de notre personnel. Alors, comme cela se pratique dans notre campagne Saint-Marsienne, prenons le problème à bras le corps et un petit coup de binette devant sa maison et éventuellement devant celle de son voisin un peu âgé permettra de garder un environnement désherbé tout en maintenant le lien social. D'autres préféreront garder un environnement plus champêtre et trouveront un peu de charme à ces herbes que beaucoup appellent mauvaises. En ces périodes de profonds changements, nous devons nous réapproprier notre environnement. Des communes voisines ont associé les habitants retraités au fleurissement de la commune et sont fiers du résultat obtenu ainsi que du moment convivial qu'ils ont vécu à cette occasion.

Pour que notre commune continue de se développer et attire de nouveaux habitants qui viendront enrichir notre mixité sociale, nous devons, chacun à notre façon, contribuer à sa mise en valeur en la dotant d'un environnement agréable et d'un accueil chaleureux. Cette attractivité favorisera l'installation de nouveaux professionnels de santé et de personnels qualifiés pour nos entreprises qui peinent parfois à recruter sur place.

Le Maire,
Michel GASNIER

Extrait de la séance du Conseil Municipal du 2 avril 2015

Viabilisation du lotissement communal « Le Champ du Puits »

Le conseil municipal a attribué les travaux de viabilisation du lotissement communal « Le Champ du Puits » comme suit :

- lot n° 1 - terrassement, VRD - société EIFFAGE (ANCENIS). Montant : 599 142,96 € TTC,
- lot n° 2 - plantations, maçonnerie et mobilier urbain - société ATLANTIQUE PAYSAGE (SAINT-MARS-DU-DÉSERT) montant : 179 516,63 € TTC.

Église

Le conseil municipal a attribué les travaux de nettoyage et de pose d'un hydrofuge sur l'ensemble des murs de l'église à la société PROFIL ARMOR de AURAY (56) pour un montant de 15 384,00 € TTC.

Prochain conseil municipal

Lundi 4 mai
à 19 h 30.

Rappel au civisme

Le civisme est l'un des piliers de la vie au sein d'une collectivité. Chacun doit contribuer au maintien de la propreté de notre commune. Les écoliers savent que l'on ne jette pas les papiers dans la cour de l'école pour conserver un cadre de vie agréable.

De même, nous ne devons pas jeter sur la voie publique nos jeux à gratter, paquets de cigarettes vides, papiers divers, bouteilles vides, … des poubelles étant installées à cet effet. Nous comptons sur l'implication et la réactivité de chacun d'entre vous.

La vie d'une commune ne se résume pas à l'action d'une municipalité, elle se nourrit de la contribution de chaque habitant.

Réglementation des feux d'artifice et lâchers de ballons

Nous rappelons que les feux d'artifice et lâchers de ballons doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. Pour de plus amples renseignements, prendre contact avec les services administratifs de la mairie.

Inscriptions dans les écoles

Groupe scolaire Jules FERRY

Les familles qui désirent inscrire leur enfant pour la rentrée scolaire 2015/2016 doivent en faire la demande à la mairie en se munissant du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

Pour les enfants nés avant le 1er avril 2013, la rentrée s'effectuera en septembre 2015 - Pour les enfants nés entre le 1er avril et le 31 juillet 2013, la rentrée s'effectuera en janvier 2016.
Tél. maternelle : 02.40.97.01.41
Tél. élémentaire : 02.40.97.00.21

École Sainte Thérèse - Saint Fernand

Si votre enfant est né en 2012, vous pouvez, dès à présent, l'inscrire en classe de Petite Section (PS), pour la rentrée de septembre 2015.

Si votre enfant est né en 2013, vous pouvez, dès à présent, l'inscrire en classe de Toute Petite Section (TPS) pour l'année scolaire 2015-2016, à une condition : qu'il soit né entre le 1er janvier et le 31 mai 2013. Il sera accueilli à l'école en septembre 2015 ou en janvier 2016.

Tél. : 02.40.97.00.67

État civil

Ils nous ont quittés

24 mars : Madeleine ROYNE (74 ans)
10 rue des Platanes

2 avril : André BARANGER (80 ans)
8 rue Neuve

Piscine
cours de natation

Les cours de natation pour les enfants reprendront à la piscine Alexandre BRAUD à compter du mardi 5 mai 2015.

Les inscriptions devront s'effectuer auprès des maîtres-nageurs au 06.62.29.74.48 ou 06.52.68.35.52 ou à la mairie au 02.40.97.00.34.

Une carte d'accès est obligatoire pour accéder aux cours.

Des permanences pour la vente des cartes auront lieu à la mairie :

- samedi 2 mai de 9 h à 11 h
- mercredi 6, lundi 18, mercredi 20 mai, lundi 1er, mercredi 3 juin de 16 h 30 à 18 h 30

Tarif 2015 : carte d'accès à 15 € (enfant) ou 30 € (adulte) + 50 € pour 10 séances

Si vous êtes dans l'impossibilité de vous rendre à l'une de ces permanences, vous avez la possibilité de déposer à la mairie votre règlement accompagné des nom et prénom de l'enfant ou de l'adulte et d'une enveloppe affranchie à vos nom et adresse.

Retrouvez les dates et horaires des sessions de cours sur le dépliant 2015 à votre disposition à la mairie, dans les commerces ou téléchargeable sur le site internet de la commune.

Cérémonie du 8 mai

Monsieur le Maire et le conseil municipal invitent la population à assister à la cérémonie de commémoration de la journée du 8 mai 1945.

Rassemblement devant la mairie à 11 h 15 le vendredi 8 mai 2015.

Classe découverte
École Jules FERRY

« Châteaux de la Loire »

42 élèves de CM1 et CM2 sont partis pendant deux jours, les 2 et 3 mars, pour concrétiser leurs apprentissages en histoire, en géographie, en sciences et en arts visuels.
Ils ont pu admirer les jardins de VILLANDRY, les châteaux de BLOIS et de CHAMBORD, la ville souterraine de la Cave des Roches et vivre les étapes de la fabrication du chocolat en visitant une chocolaterie.
Ce séjour leur a beaucoup plu et a été très riche en émotions et en apports culturels !

Concours des maisons fleuries
inscriptions

Ouvert à tous les habitants, ce concours, organisé par la commission fleurissement, encourage les Saint-Marsiens à contribuer à l'embellissement de la commune et à participer à l'amélioration de leur cadre de vie.

Chacun peut s'inscrire en retournant à la mairie **avant le 30 juin** le bulletin d'inscription (disponible à la mairie ou en téléchargement sur le site internet de la commune).

Au jardin en mai

Au potager

C'est le branle bas de combat !
Les tâches s'accumulent : il faut butter les pommes de terre et les haricots, planter les tomates, les cornichons, les courgettes, les citrouilles et les melons. Si le temps est sec, l'arrosage doit reprendre et pensez au paillage pour garder un peu de fraicheur.

Au verger

C'est la pause. Tout juste faut-il passer le premier tiers du tronc des arbres à la chaux ou encore éclaircir les fruits sur les arbres trop chargés.

Au jardin d'agrément

La nature reprend ses droits et le jardinier a du pain sur la planche. Il faut se hâter maintenant pour planter les derniers bulbes à floraison estivale ou automnale. Les rosiers doivent être également débarrassés de leurs fleurs fanées et des gourmands. Les arbustes défleuris, lilas, forsythias, peuvent maintenant être taillés. Pensez également à installer des tuteurs sur les grandes plantes, pivoines, dahlias, marguerites, roses trémières, pour éviter qu'elles ne s'effondrent sous leur poids.

Sur le balcon

C'est l'heure de récupérer et de semer les annuelles rustiques. Il est aussi temps de planter dans les jardinières les fleurs d'été sans oublier d'arroser abondamment, surtout par temps sec !

A la Saint-Honoré,
s'il fait gelée,
le vin diminue de moitié.

ESPACE PAUL GUIMARD (☎ 02.40.97.07.91) espace.guimard@wanadoo.fr

Le Chœur Universitaire de NANTES

« Rock'quiem »

Samedi 2 mai
20 h 30

Église Saint-Médard

Quand le Requiem de MOZART devient « Rock'quiem » !

Accompagné de trois musiciens et de quatre solistes professionnels, le Chœur Universitaire de NANTES propose une adaptation originale de l'incontournable « Requiem » de MOZART. Batterie, piano, basse et contrebasse apporteront des sonorités jazz-rock à l'œuvre qui, elle, a traversé le temps et nous arrive telle que MOZART l'a composée. Un savoureux mélange associant moderne et classique qui permet de redécouvrir ce chef d'œuvre musical.

Tarifs : 13 € / réduit : 7,50 € / abonné : 9 €

Durée : 1 h 10

Les TrétoLoco

Samedi 30 mai
20 h 30

Pour cette troisième édition des TrétoLoco, les amateurs de toutes disciplines confondues investissent une nouvelle fois la scène de l'Espace Paul GUIMARD. Une belle occasion pour découvrir les talents du territoire.

Au programme :

théâtre, mât chinois, chanson, danse…

Le programme détaillé sera annoncé sur le site internet de la mairie et sur notre page facebook à partir du lundi 4 mai.

Saison 2015-2016 : une nouvelle plaquette illustrée par les collégiens !

L'équipe municipale a lancé un concours de dessin pour la réalisation du visuel de la prochaine saison culturelle. Ce concours s'adresse aux cinq classes de 6ème du collège Louis PASTEUR ainsi qu'aux membres de l'atelier du Petit Chemin. Le jury se rassemblera jeudi 7 mai pour désigner les lauréats. Parmi les dessins primés, certains seront sélectionnés puis utilisés pour la réalisation de la plaquette. Un défi intéressant à relever qui motive et encourage les 160 participants !
L'ensemble des travaux réalisés sera exposé à l'Espace Paul GUIMARD en juin.

Le vernissage de l'exposition sera l'occasion de lancer cette nouvelle saison et de dévoiler cette plaquette aux couleurs locales fraîchement imprimée !

BIBLIOTHÈQUE LES MOTS PASSANT (☎ 02.40.97.37.26)

Exposition Peinture / sculpture

l'Art en mai à la bibliothèque

Exposition du 6 au 29 mai

Venez admirer les œuvres du sculpteur Denis THÉBAUDEAU de CHÂTEAUBRIANT et de l'artiste peintre Jean-Pierre PINAUD de SOUDAN.

Concours photos 2015

Thème : Couleurs et Lumière de Dame Nature

Règlement du concours photo sur simple demande auprès de la bibliothèque.

Ce concours est gratuit et ouvert à tous (catégorie moins de 18 ans et adultes).
Les photos pouvant concourir doivent obligatoirement rentrer dans la thématique définie (maximum deux par participant au format paysage 20x30 cm sur papier photo).

Concours ouvert du 1er mai au 23 septembre 2015 (date limite des dépôts à la bibliothèque).

Les animations

Scrabble :
lundi 4 mai à 14 h

Cyber-base :
mardis 5 et 19 mai
de 9 h 15 à 12 h 15

Atelier d'écriture adultes :
lundi 18 mai à 14 h

Heure du conte :
mercredi 20 mai à 16 h 30

Des paroles dites au dessus de la tête de l'enfant

Soirée-conférence

Mardi 9 juin à 20 h

Espace Paul GUIMARD

SAINT-MARS-LA-JAILLE

Au quotidien, les adultes (parents, assistants maternels, enseignants…) échangent naturellement entre eux, mais des petites oreilles trainent et entendent des propos qui peuvent avoir des effets conséquents.

Cette conférence invite à mesurer la portée et les effets des paroles de l'adulte dites au-dessus de la tête de l'enfant.

- *Peut-on tout dire aux tout-petits ?*
- *Ce qui ne doit jamais être dit devant l'enfant.*
- *En fonction de son âge, ce que l'enfant comprend ou peut comprendre des échanges entre adultes.*
- *Les situations dans lesquelles les petites oreilles trainent.*
- *De quoi parle t-on au-dessus de la tête de l'enfant ?*
- *Les effets possibles des paroles non adressées, mais entendues.*

Bientraitance… douce violence… des concepts pour penser à ce que l'on dit, quand, comment, à qui et avec qui.

Ludivine LESNE, formatrice auprès des professionnels de la petite enfance, animera cette conférence.

Ouvert à tous - Entrée libre

Contact : Nathalie DURANTEAU
Relais Assistants Maternels - SIVOM
18 avenue Charles-Henri de COSSE BRISSAC
44540 SAINT-MARS-LA-JAILLE

Tél. : 02.40.97.37.27

nathalie.duranteau@saint-mars-la-jaille.fr

Du mardi au vendredi : sur RDV

Vide grenier

Vendredi 8 mai
de 9 h à 18 h

Plan d'eau

SAINT-MARS-LA-JAILLE

Inscription à l'avance au 06.11.73.59.26

et

Concours de soflo

A partir de 14 h

Inscription à partir de 13 h 30

Des jeux seront à votre disposition sur place.

Suite aux manifestations organisées les années précédentes, l'association « d'ici et d'ailleurs » a fait un don de 1 300 € à l'association Lily-Pearl de MAUMUSSON.

Pour tous renseignements sur cette journée, contactez le 06.11.73.59.26.

Association d'ici et d'ailleurs
L'association au grand cœur

Soirée Débat

Vendredi 5 juin
à 20 h 30

Salle LECOQ

SAINT-MARS-LA-JAILLE

La Boîte à Malice organise une soirée-débat sur le thème du sommeil animée par l'association « Les Pâtes au beurre ». (*Thème non contractuel sous réserve de modification*).

Boîte à Malice :
Boite.a.malice.sm@gmail.com

Saint-Médard

Samedi 6 juin

Plan d'eau

SAINT-MARS-LA-JAILLE

Vide-grenier, manèges forains et animations diverses agrémenteront cette journée qui se clôturera par un feu d'artifice.

Comité des Fêtes :
comitedesfetes.smlj@hotmail.fr
06.59.02.46.13 / 02.40.56.96.31
http://comite-des-fetes-smlj.e-monsite.com

Randonnée de la Haute Vallée de l'Erdre

Dimanche 7 juin

Départ de la Salle LECOQ

SAINT-MARS-LA-JAILLE

Inscription : de 7 h 30 à 10 h

Le Cyclo Club Saint-Marsien organise une randonnée pédestre et cyclo :

- 3 circuits pédestres
  8 km, 13 km ou 18 km
- 4 circuits cyclo
  45 km, 69 km, 80 km ou 100 km

Tarifs : 5,50 €
2,50 € (moins de 12 ans).

Ravitaillement à mi-parcours et repas à l'arrivée.

Cyclo Club Saint-Marsien :
02.40.97.07.38

Et si on allait flâner utile à TroCantons ?

Les beaux jours arrivent ! C'est le grand nettoyage de printemps. On ouvre les armoires, on range, on fait le tri… Finalement toutes ces choses dont on n'a plus l'utilité s'entassent, prennent de la place ; on ne sait pas quoi en faire et pourtant elles pourraient encore servir !

Une solution simple et proche

L'écocyclerie TroCantons est une association du Pays d'ANCENIS qui emploie 19 salariés dont 7 en insertion. Son activité principale est de redonner une deuxième vie aux objets qu'on lui confie.

- Pour les petits apports (sacs de vêtements, vaisselle, livres, jouets,….), les dépôts sont possibles aux 3 boutiques (PANNECÉ, BELLIGNÉ et LE CELLIER).
- Pour les apports plus conséquents (mobilier, électroménager….), TroCantons vous accueille au dépôt principal à PANNECÉ (site de la Floquerie).

Un service de collecte à domicile est par ailleurs disponible, sur appel téléphonique. Participation aux frais de déplacement : 15 €.

TroCantons ce sont aussi **3 boutiques** où les objets en bon état sont revendus à un tarif solidaire. De quoi ensoleiller ce début de printemps !

Horaires des boutiques :

BELLIGNÉ :
lundi et samedi de 9 h à 12 h
LE CELLIER :
vendredi de 14 h à 17 h
et samedi de 9 h à 12 h
PANNECÉ :
jeudi 14 h à 17 h 30
et samedi 9 h 30 à 12 h 30

Horaires du dépôt principal à PANNECÉ :

mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 9 h 30 à 12 h 30
jeudi de 14 h à 17 h 30

Ecocyclerie TroCantons
02.40.97.78.55
www.trocantons.org
facebook : ecocyclerie trocantons

Projet de Musée BRAUD

Réunion d'information

Vendredi 12 juin
à 20 h 30

Espace Paul GUIMARD

SAINT-MARS-LA-JAILLE

Toutes les personnes intéressées par ce projet sont invitées à cette réunion.

Forum de l'évolution professionnelle

sur le canton de SAINT-MARS-LA-JAILLE

Mercredi 3 juin
de 17 h 30 à 19 h 30

Espace Paul GUIMARD

SAINT-MARS-LA-JAILLE

Vous souhaitez évoluer dans votre secteur professionnel, changer de métier, faire le point sur votre parcours professionnel, mieux connaître les entreprises proches de chez vous…

Venez rencontrer les spécialistes qui seront là pour répondre à vos questions, vous conseiller :

- conseil en évolution professionnelle,
- bilan de compétences,
- financement de formation,
- information sur les métiers et le marché du travail du canton…

Des entreprises locales présenteront leurs métiers, leurs savoir-faire…

Ce forum est ouvert à tout public jeune (16-25 ans) ou adulte, salarié, intérimaire ou demandeur d'emploi… en réflexion sur son évolution professionnelle.

Renseignements auprès du CBE au 02.40.09.77.00

CBE / PREES du pays d'Ancenis

Espace CORAIL
30 place F. ROBERT
44150 ANCENIS
02.40.09.77.00

www.point-relais-emploi-entreprises-salaries.fr
cbepaysancenis@orange.fr

L'ÉCLAIREUR

Annoncez vous-même vos événements

Depuis le 1er avril, l'hebdomadaire l'ÉCLAIREUR est passé au système Infolocale. Plus besoin d'informer le correspondant local pour annoncer vos manifestations !
Allez directement sur le site « infolocale.fr », identifiez-vous (association, mairie, collectivité, etc…), gardez précieusement vos identifiants et suivez le guide pour passer votre petite annonce.
C'est le même principe que vous utilisez déjà pour les parutions d'annonces dans le quotidien Ouest-France.

Pour une parution dans le journal du vendredi, passez impérativement votre annonce avant le mardi 8 h.

Le bien-être de nos aînés « Construction du nouvel EHPAD »

La phase « étude » étant terminée,

l'association « La Résidence La Garenne », le maître d'ouvrage (Atlantique Habitations), les cabinets d'architectes présenteront ce nouvel établissement.

Ils invitent la population à participer à une réunion publique d'informations qui se tiendra le :

Lundi 1er juin
à 20 h

Salle LECOQ

SAINT-MARS-LA-JAILLE

Ce sera l'occasion de :

- présenter la future « Résidence La Garenne », que chacun prenne connaissance de cet important projet pour notre commune et son environnement.

- d'échanger sur les différents services proposés pour le bien-être de nos aînés entrant à la maison de retraite.

Carte européenne d'Assurance Maladie (C.E.A.M)

Vous voyagez en Europe pour des vacances ou un déplacement professionnel ?

Pensez à glisser dans vos bagages votre C.E.A.M. Chaque membre de la famille doit avoir la sienne, y compris les enfants de moins de 16 ans. Elle est gratuite et valable 2 ans.

> Anticipez vos démarches

Au moins 15 jours avant votre départ, pensez à effectuer votre demande de CEAM à votre CPAM ! Ce document vous permettra d'attester de vos droits à l'Assurance Maladie et de bénéficier d'une prise en charge sur place de vos soins médicaux, selon la législation en vigueur dans le pays de séjour.

> Pour commander votre C.E.A.M

Deux possibilités s'offrent à vous :

- **chez vous**, depuis votre compte ameli ; c'est facile et rapide ! vous pouvez commander votre carte ou télécharger votre certificat provisoire depuis la rubrique « Mes démarches » de votre compte ameli.
- **depuis nos bornes multi-services**, vous pouvez également effectuer cette démarche à l'aide des bornes à votre disposition en libre-service dans nos accueils.

> Votre départ est imminent ?

Vous partez dans les 15 jours ? Grâce à votre compte ameli, vous pouvez télécharger en ligne un certificat provisoire de remplacement au format PDF, valable 3 mois. C'est lui qui atteste de vos droits en attendant de recevoir la carte.
Vous n'avez pas encore votre compte ? Créez-le dès maintenant ; c'est rapide, simple et pratique ! Rendez-vous sur www.ameli.fr, rubrique « Mon compte »

Transports scolaires 2015/2016

c'est l'heure des inscriptions !

Comme chaque année, avant les vacances d'été, la COMPA* prépare activement l'organisation du transport des élèves pour la prochaine rentrée. Quelques dates sont à retenir :

du 1er mai au 15 juin,
2 possibilités pour les inscriptions et réinscriptions,

- en ligne sur le site : http://sedeplacer.loire-atlantique.fr
- à la mairie de sa commune de résidence

***Après le 31 juillet**, aucune modification de circuit, ni de création d'arrêt supplémentaire ne sera possible car cela perturbe l'organisation des circuits (une pénalité de 20 € sera appliquée pour les réinscriptions tardives).*

A partir du 17 août :
consultation des circuits en mairie.

Du 24 au 29 août :
retrait du titre de transport en mairie.

* La COMPA gère les transports scolaires par délégation du Département.

Le paiement de l'année scolaire s'effectue en 2 fois (un acompte et un solde) auprès de la Trésorerie d'ANCENIS (novembre et mars).

Optez pour le prélèvement automatique !

Le règlement intérieur sur les transports scolaires rappelle notamment que :

- l'inscription constitue un engagement pour l'année scolaire complète,
- le port du gilet jaune et la présentation de la carte de transport sont obligatoires à la montée du car,
- le port de la ceinture est obligatoire (tous les cars en seront équipés à partir de septembre),
- les circuits peuvent être modifiés ou supprimés lors d'intempéries, de grèves, d'incidents ou de travaux (des évènements exceptionnels qui ne peuvent donner lieu à un remboursement),
- pour l'utilisation régulière de 2 circuits (ex : assistante maternelle, garde alternée, grands-parents…), le tarif sera majoré à 120 % du tarif normal (garantie d'une place à l'année dans les 2 circuits).

Communauté de Communes du Pays d'ANCENIS

Service transports scolaires
02.40.96.43.25

transports@pays-ancenis.com
www.pays-ancenis.com

Collecte des déchets

Vendredi 15 mai

En raison du jour férié, le jeudi 14 mai 2015, la collecte des bacs d'ordures ménagères et des sacs d'emballages ménagers recyclables sera reportée au vendredi 15 mai.

Rétrospective du mois d'avril

Syndicat d'Initiative - Espace collections

Entraînement du F.C.NANTES au stade B. BLANCHET

Carnaval école Jules FERRY-Résidence La Garenne

Carnaval école Sainte-Thérèse / Saint-Fernand

Vide-grenier
école Sainte-Thérèse / Saint-Fernand

Défilé de motos - France ADOT

Agenda mai 2015

Samedi 2	Concours de Pétanque - Amicale Laïque	Inscription 13 h 30	Plan d'eau
Samedi 2	Concert du Chœur Universitaire de Nantes	20 h 30	Église Saint-Médard
Lundi 4	Scrabble	14 h	Bibliothèque les Mots Passant
Lundi 4	Conseil municipal	19 h 30	Salle du conseil municipal
Mardi 5	Cyber base	9 h 15 à 12 h 15	Bibliothèque les Mots Passant
Du mercredi 6 au vendredi 29	Exposition « l'Art en mai à la bibliothèque »		Bibliothèque les Mots Passant
Vendredi 8	Cérémonie commémorative du 8 mai 1945	11 h 15	Mairie
Vendredi 8	Vide-grenier	9 h à 18 h	Plan d'eau
Vendredi 8	Concours de Soflo	14 h	Plan d'eau
Jeudi 14	Concours de pêche - La Gaule Saint Marsienne	Inscription 7 h	Plan d'eau
Samedi 30	Spectacle « les TrétoLoco » / soirée théâtre amateur	20 h 30	Espace Paul GUIMARD

Prochaine parution : 1er juin 2015 - dépôt des articles avant le 11 mai 2015 / Bulletin réalisé par les services municipaux

Page de couverture : © Gaëtan CHEVRIER
Kalydéa St Gérion • 02 40 83 14 63